

## Lettre Hebdo n° 250 - Semaine du 6 au 12 décembre 2021

### Actualités COVID

#### PROTOCOLE SANITAIRE

**À partir du jeudi 9 décembre 2021, le protocole sanitaire de niveau 3 s'applique à l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires.**

Le protocole de contact-tracing prévoit :

- après un cas confirmé, poursuite des apprentissages en présentiel pour les élèves testés négatifs ;
- apprentissages à distance pour les élèves testés positifs et isolement pendant 10 jours avant retour en classe ;
- les familles sont invitées à réaliser un nouveau dépistage au bout de 7 jours ;
- l'apparition de trois cas confirmés parmi les élèves conduit à la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours.

► [Consulter le protocole sanitaire sur le site du ministère](#)

Une communication est adressée aux maires concernant la restauration scolaire.

### Infos écoles

**Type** : programme Écoles numériques 2022.

**Destinataires** : toutes les écoles à l'exception de celles de Bort-les-Orgues et Brive-la-Gaillarde car ces deux communes ne sont pas éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

**Descriptif** : le dispositif *Écoles numériques* est reconduit pour l'année 2022. Les dossiers de candidature doivent être déposés **avant le 20 janvier 2022**.

**Documents** :                    ► [Note départementale](#)                    ► [Acte de candidature](#)

**Lien** : [page](#).



 Site internet de la DSDEN 19 : <a href="#">ici</a>	 Facebook de la DSDEN 19 : <a href="#">ici</a>
 Twitter de la DSDEN 19 : <a href="#">ici</a>	 Instagram de la DSDEN 19 : <a href="#">ici</a>